
Discours du Budget 2013 du Manitoba

M. Stan Struthers
Ministre des Finances
Le 16 avril 2013

Disponible en d'autres formats,
sur demande

Manitoba 

Les documents offerts en français sur le site Internet www.gov.mb.ca/finance/index.fr.html comprennent :

- Discours du Budget 2013 du Manitoba
- Budget 2013
- Budget des dépenses et des recettes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014
- Bulletin de nouvelles fiscales
- Rapports financiers
- Points saillants de l'économie du Manitoba
- Statistiques économiques

Disponibles en d'autres formats, sur demande

This document is available on the Internet at www.gov.mb.ca/finance

Information available at this site includes:

- The 2013 Manitoba Budget Address
- Budget 2013
- Budget Papers
 - A Economic Review and Outlook
 - B Supplementary Financial Information
 - C Taxation Adjustments
 - D Update on Fiscal Arrangements
 - E Reducing Poverty and Promoting Social Inclusion
- Estimates of Expenditure and Revenue for the Fiscal Year Ending March 31, 2014
- Tax News
- Financial Reports
- Economic Highlights
- Economic Statistics

Available in alternate formats upon request.



Imprimé sur papier recyclé.

ISSN 0380-4488

DISCOURS DU BUDGET 2013 DU MANITOBA

TABLE DES MATIÈRES

Abordabilité	3
Responsabilité budgétaire, économie dynamique	4
Compétences, formation et emplois	6
Renforcement de l'infrastructure du Manitoba	8
Environnement	9
Services de première ligne	10
Conclusion	12



Monsieur le Président, je suis heureux de déposer le Budget du Manitoba 2013.

Notre budget a pour objectif de bâtir. Il bâtit un meilleur Manitoba aujourd'hui et à long terme, tout en protégeant les priorités des familles dans un

monde incertain.

L'incertitude à laquelle nous faisons face aujourd'hui provient principalement de la crise financière mondiale de 2008. Notre réponse immédiate avait alors été de donner la priorité aux familles en protégeant les emplois et les services desquels elles dépendent.

Depuis, nous avons adopté une approche équilibrée, trouvant des moyens novateurs d'économiser tout en dirigeant ces économies vers les services de première ligne.

Une approche équilibrée, c'est réduire l'administration des soins de santé en fusionnant les offices régionaux de la santé, et canaliser les économies dans les soins à domicile, la médecine familiale et l'offre de médicaments gratuits contre le cancer pour tous les patients.

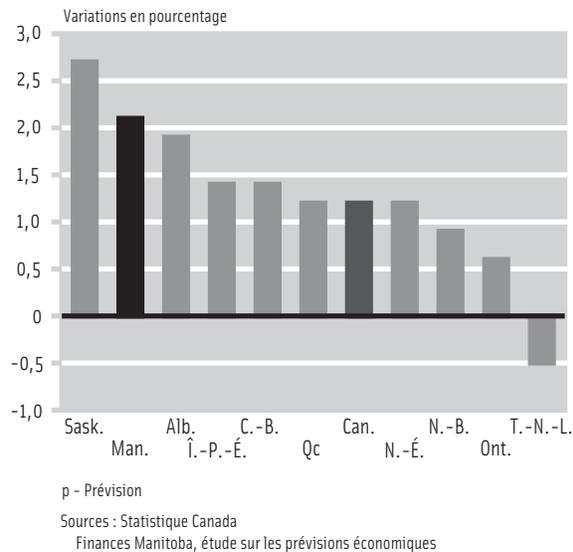
Notre budget a pour objectif de bâtir un meilleur Manitoba aujourd'hui et à long terme...

Une approche équilibrée, c'est penser au long terme en investissant de manière intelligente et ciblée dans l'éducation et la formation professionnelle afin d'appuyer la croissance et de préparer les jeunes aux emplois de demain.

En résumé, une approche équilibrée, c'est mettre l'accent sur les priorités.

Le Manitoba a mieux résisté à la crise financière que la plupart des autres provinces. Au cours des cinq dernières années, le Manitoba était au deuxième rang de toutes les

PIB réel, croissance annuelle moyenne, de 2007 à 2012p



provinces en ce qui concerne le taux moyen de croissance économique annuelle, avec un taux près de deux fois supérieur à celui du pays. D'après les prévisions, nous allons encore une fois dépasser le taux de croissance national en 2013.

Mais les perspectives économiques demeurent incertaines, et la source de cette incertitude se trouve à l'extérieur de nos frontières. Il est maintenant clair que la crise financière n'était pas de courte durée, et partout dans le monde les économies languissent. Nos partenaires commerciaux et nos marchés d'exportation traditionnels n'échappent pas à cette situation.

La plupart des autres provinces sont confrontées à des défis similaires. Au Manitoba, les effets de la lente reprise internationale ont été aggravés par un défi bien plus près de chez nous : l'augmentation de la fréquence des inondations majeures. Les Manitobains et Manitobaines ont fait face à trois inondations majeures en cinq ans.

Il y a deux ans, notre province a subi la pire inondation jamais enregistrée et les coûts ont dépassé le milliard de dollars.

Deux ans auparavant, l'inondation de 2009 avait coûté près de 100 millions de dollars.

Et aujourd'hui, alors même que nous sommes rassemblés ici, des centaines de Manitobains et Manitobaines collaborent à nouveau pour protéger leurs foyers et leurs collectivités des inondations de cette année.

Monsieur le Président, passons à l'essentiel : je déclare que ces Manitobains et Manitobaines ne feront pas face à cette inondation seuls. Notre gouvernement sera là pour les appuyer, comme nous l'avons toujours fait.

Les coûts totaux liés à la lutte et à la protection contre les inondations au cours des quinze dernières années étaient quatre fois plus importants qu'au cours des quinze années précédentes.

Mais quand bien même ces inondations ont coûté cher, elles auraient pu nous coûter beaucoup, beaucoup plus cher sans la prévoyance et les investissements des Manitobains et Manitobaines par le passé.

Il suffit d'imaginer ce qu'aurait subi Winnipeg sans la protection du canal de dérivation, construit à la suite de l'inondation de 1950.

La construction du canal de dérivation a coûté 63 millions de dollars et son agrandissement à un niveau de protection contre les inondations à récurrence de 700 ans a coûté 665 millions de dollars de plus. Ces investissements ont permis d'éviter des dégâts de plus de 30 milliards de dollars.

La prévoyance et la détermination des générations précédentes pour protéger les Manitobains et Manitobaines ont sauvé des foyers, des entreprises et des collectivités.

Nous savons que notre climat est en train de changer et, quoique imprévisibles, les conséquences seront d'une grande portée. Nous avons maintenant la responsabilité de bâtir une meilleure protection contre les inondations futures.

Les protections contre les inondations utilisées par le passé doivent être renforcées et appuyées par de nouvelles approches, incluant l'amélioration de l'attribution de permis pour les projets de drainage et de stockage de l'eau en prévision des années de sécheresse.

Une approche moderne de la protection contre les inondations nécessitera aussi des recherches innovatrices et d'importants projets d'ingénierie et de construction.

Nous savons que des initiatives majeures seront essentielles pour protéger les foyers, les fermes et les collectivités.

*Nous avons maintenant la responsabilité
de bâtir une meilleure protection
contre les inondations futures.*

Après l'inondation record de 2011, nous avons commandé deux rapports importants sur les inondations. Ces rapports, qui ont été publiés ce mois-ci, ont proposé des investissements dans la protection contre les inondations dont le coût pourrait dépasser le milliard de dollars.

En même temps, nous devons continuer d'investir dans la remise en état de l'infrastructure essentielle : le réseau routier, les réseaux d'égouts et d'alimentation en eau, les écoles et les hôpitaux.

Le plan décennal Chantiers Canada annoncé dans le budget fédéral du mois dernier offre de réelles possibilités de renouvellement de l'infrastructure au Manitoba. Mais profiter pleinement de ces possibilités nécessite une contribution provinciale égale au financement offert par le gouvernement fédéral.

Nous ne devons toutefois pas répondre à ces deux impératifs – protéger notre province contre de futures inondations et investir dans l'infrastructure essentielle – en sacrifiant nos services essentiels.

De ce fait, cette année, nous allons instituer une augmentation temporaire d'un pour cent de la taxe de vente provinciale. Notre TVP demeurera au troisième rang des taxes de vente provinciales les plus basses du pays, et cette mesure prendra fin au bout de dix ans, en même temps que le Fonds Chantiers Canada.

Ce changement sera compensé par une augmentation de 250 \$ de l'exemption personnelle de base de l'impôt sur le revenu, dont bénéficient tous les contribuables. Nous allégerons également la charge des jeunes familles en allongeant la liste des articles exempts de la TVP afin d'y inclure divers produits nécessaires pour les bébés, tels que les couches, les sièges d'auto pour enfant et les poussettes.

Augmenter une taxe, aussi peu que ce soit, n'est pas une décision facile, mais ces recettes contribueront à protéger la population du Manitoba contre les inondations et contre l'incertitude économique.

C'est une décision qui nous permettra de continuer à protéger les services essentiels et d'atteindre un équilibre budgétaire d'ici 2016.

C'est une décision qui permettra d'améliorer la productivité et l'innovation, et de créer de bons emplois non seulement à court terme, mais aussi à long terme.

Et c'est une décision qui fournira un revenu fiable nous permettant d'accumuler le montant de contrepartie nécessaire au financement fédéral, afin d'éviter de laisser des fonds fédéraux sur la table.

Cette modification de la TVP est la manière la plus équitable d'atteindre nos objectifs, car tout le monde en partagera le coût.

Les Manitobains et Manitobaines travaillent fort pour leur revenu, et ils méritent de savoir comment sont dépensés les taxes et impôts qu'ils paient.

Je suis heureux d'annoncer que les fonds obtenus grâce à cette nouvelle mesure constitueront le nouveau Plan manitobain de renouvellement des infrastructures.

Monsieur le Président, chaque dollar levé dans le cadre de ce plan sera dépensé sur l'infrastructure de notre province – la loi le garantira.

En fait, nous allons dépenser deux points de pourcentage entiers des recettes de la TVP sur l'infrastructure.

Nous dépensons un septième des recettes de la TVP sur l'infrastructure municipale par l'entremise du Fonds de

croissance du Manitoba, et ce montant augmentera de près de 30 millions de dollars au cours du présent exercice.

Le reste des deux points de pourcentage de la TVP sera utilisé pour appuyer l'infrastructure de prévention des inondations, ainsi que pour des investissements supplémentaires en immobilisations : des hôpitaux aux écoles, en passant par les patinoires et les aires de jets d'eau.

Le Plan manitobain de renouvellement des infrastructures profitera aux collectivités de toute la province. Ce plan fera l'objet d'une loi au printemps.

Il nous permettra d'accorder deux fois plus de fonds à la réfection des rues résidentielles de Winnipeg, et il appuiera les efforts d'amélioration de la voirie et des installations d'eau et d'égout dans les collectivités rurales.

Les municipalités sont prêtes à démarrer ces projets – et le Budget de 2013 leur permet de le faire, Monsieur le Président.

ABORDABILITÉ

Le maintien d'une qualité de vie élevée à coût abordable est une des caractéristiques de notre province qui est très appréciée des familles. Notre gouvernement est déterminé à faire en sorte que le coût de la vie demeure abordable pour tous les Manitobains et Manitobaines, tout en continuant de favoriser la croissance de notre économie.

Les résidents de la province bénéficient de la facture combinée d'électricité, de chauffage et d'assurance automobile la plus basse du Canada.

Monsieur le Président, le Manitoba est la seule province à garantir cette protection dans la loi.

Par rapport à 1999, les familles économiseront au cours du présent exercice plus de 850 millions de dollars d'impôts fonciers et d'impôts sur le revenu grâce aux changements effectués par notre gouvernement. Par exemple :

- une famille de cinq personnes dont les deux salaires s'élèvent à un total de 75 000 dollars économise presque 3 800 dollars;
- un couple de personnes âgées disposant d'un revenu total de 60 000 dollars économise presque 2 600 dollars;
- un diplômé de collège ou d'université ayant un revenu de 50 000 dollars économise plus de 5 000 dollars grâce, en grande partie, à notre remboursement de l'impôt sur le revenu pour les frais de scolarité.

Depuis 1999, l'exemption personnelle de base est passée de 6 794 à 8 884 dollars. Grâce à l'exemption personnelle de base, qui augmente de 250 dollars cette année, à l'exemption pour époux ou conjoint de fait et à l'exemption pour les personnes à charge, les Manitobains et Manitobaines pourront économiser presque 20 millions de dollars cette année, et quelque 5 500 autres personnes seront enlevées du rôle d'imposition de la province.

D'ici 2015, les personnes âgées du Manitoba ne paieront plus de taxes scolaires sur leurs résidences principales.

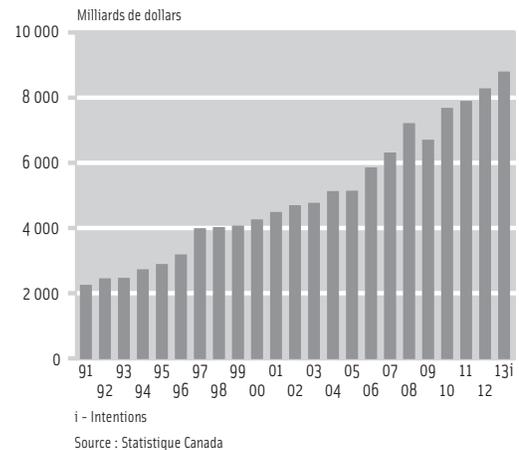
D'autres provinces ont choisi de faire face au climat d'incertitude économique en imposant une taxe de vente harmonisée.

Le Manitoba est une des seules provinces à avoir rejeté cette taxe. Ainsi, les familles du Manitoba ne paient pas de taxe de vente provinciale lorsqu'elles achètent des vêtements pour leurs enfants ou une nouvelle maison, ou lorsqu'elles paient leurs factures de chauffage.

Monsieur le Président, nous n'avons pas changé d'avis : nous n'imposerons pas la taxe de vente harmonisée à la population; cette décision lui fait économiser 405 millions de dollars chaque année.

Toutes les personnes âgées méritent de vivre leur retraite dans la dignité et le confort.

Dépenses en immobilisations privées du Manitoba



Cette année, nous augmentons le plafond du crédit d'impôt foncier pour l'éducation à l'intention des personnes âgées, le faisant passer à 1 100 dollars.

À partir de 2014, nous commencerons à appliquer notre engagement visant à éliminer les taxes scolaires que les personnes âgées paient sur leurs résidences principales.

Monsieur le Président, d'ici 2015, les personnes âgées du Manitoba ne paieront plus cette taxe.

RESPONSABILITÉ BUDGÉTAIRE, ÉCONOMIE DYNAMIQUE

Dans le Budget de 2012, nous nous étions engagés à trouver des manières responsables d'économiser et de fournir des services plus efficacement. Nous avons dit que nous allions :

- réduire le nombre d'offices régionaux de la santé;
- fusionner deux sociétés d'État;
- réduire les dépenses gouvernementales en cours d'exercice de 128 millions de dollars;
- regrouper des bureaux gouvernementaux;
- geler ou réduire le budget de dix ministères;
- ajouter 75 millions de dollars aux recettes provinciales grâce à la vente de biens gouvernementaux.

Monsieur le Président, en un mot : nous l'avons dit et nous l'avons fait. Nous avons respecté tous ces engagements, et ce que nous avons économisé a été réinvesti dans les services de première ligne.

Au cours de l'automne dernier, nous nous sommes engagés à réduire la taille de la fonction publique en éliminant 600 postes en trois ans, et nous sommes en avance par rapport à cet engagement.

Le Budget de 2013 s'appuie sur cette réussite et contient des mesures additionnelles, notamment :

- le gel ou la réduction du budget de 11 ministères;
- la mise en place de pratiques de gestion allégée dans un plus grand nombre de ministères afin d'améliorer l'efficacité;
- la prolongation de la réduction de 20 % des salaires des ministres;
- la limitation des augmentations de dépenses gouvernementales globales à 2,1 %;
- la mise en œuvre d'examen de l'efficacité des programmes.

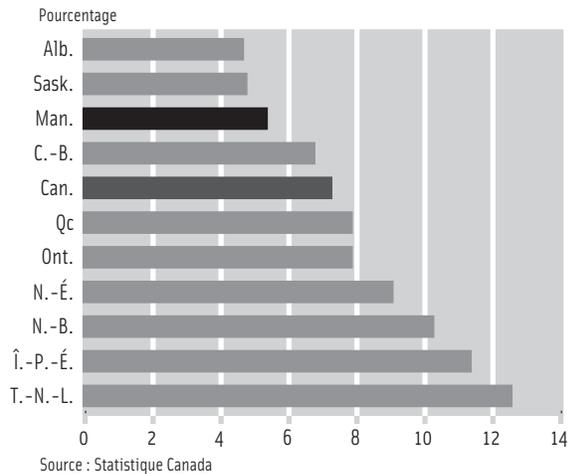
Nous nous modernisons aussi afin de mieux servir les Manitobains et Manitobaines à moindre coût pour les fonds publics.

Les entreprises savent que le Manitoba est un excellent endroit pour faire des affaires. Nous savons cela car, chaque année, elles investissent davantage dans de nouveaux outils, de nouvelles machines et de nouveaux bâtiments.

Au cours des cinq dernières années, les investissements en immobilisations totaux ont augmenté de 38 %, les investissements miniers ont augmenté de 700 millions de dollars et les investissements en immobilisations dans le secteur du logement ont augmenté de plus d'un milliard de dollars.

Les entreprises ont une vision optimiste de l'avenir que nous bâtissons ensemble. Statistique Canada prévoit que, cette année, les entreprises privées augmenteront leurs investissements au Manitoba plus que dans toutes les

Taux de chômage en 2012



autres provinces sauf une. Cette augmentation est près de huit fois plus importante que le taux national.

La croissance de la recherche et du développement au Manitoba a dépassé les niveaux nationaux au cours des deux dernières années.

Les entreprises manitobaines connaissent aussi une croissance à l'extérieur de nos frontières. Il y a une forte demande pour l'expertise manitobaine de nos entrepreneurs et de nos chercheurs.

Par exemple, Westeel aide l'Inde à relever les défis de la salubrité des aliments. New Flyer Industries permet aux familles de toute l'Amérique du Nord de se déplacer dans des autobus plus efficaces. Et Standard Aero permet aux passagers aériens de voler en toute sécurité autour du monde.

Cette année, nous continuerons de nous appuyer sur les liens établis grâce à de récentes missions commerciales en Chine, en Inde et au Brésil – ainsi que lors d'événements comme Centrallia – pour aider plus d'entreprises manitobaines à offrir leurs biens et services à d'autres marchés.

Les petites entreprises sont le moteur de la création d'emplois au Manitoba. Monsieur le Président, le Manitoba est la seule province à avoir éliminé l'impôt sur les bénéfices des petites entreprises et nous étendons cet

avantage à encore plus de petites entreprises en élevant le plafond de revenu admissible à 425 000 \$.

Nous étendrons aussi le crédit d'impôt pour capital de risque de petites entreprises afin d'aider plus de petites entreprises à obtenir les fonds dont elles ont besoin pour croître et créer des emplois.

Et nous continuerons de favoriser la croissance et le développement de secteurs innovateurs en renouvelant et en améliorant le crédit d'impôt pour les médias numériques interactifs et en prolongeant le crédit d'impôt pour la production de films et de vidéos.

De plus, nous aiderons les agriculteurs et les entreprises des régions rurales en négociant avec le gouvernement fédéral une nouvelle entente Cultivons l'avenir, afin d'investir dans des programmes et des initiatives stratégiques qui se concentrent sur l'innovation et la compétitivité et qui encouragent la recherche et le développement.

Nous renouvelons notre soutien au First Peoples Economic Growth Fund. Depuis sa création voilà cinq ans, ce fonds a approuvé environ 13 millions de dollars en prêts et soutien aux entreprises des Premières Nations, et a généré près de 35 millions de dollars dans l'économie du Manitoba.

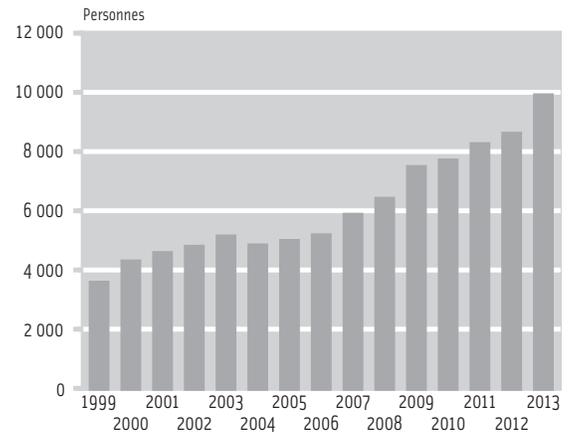
Les Métis font partie intégrante de cette province. Nous sommes fiers de collaborer avec la Manitoba Metis Federation dans le cadre d'initiatives de développement économique, de reconnaissance des droits de récolte traditionnels et d'autres partenariats aujourd'hui et dans l'avenir.

COMPÉTENCES, FORMATION ET EMPLOIS

En 2012, nous étions au troisième rang au pays quant à notre faible taux de chômage, bien en deçà de la moyenne canadienne. En fait, Monsieur le Président, plus de Manitobains et Manitobaines avaient un emploi en 2012 qu'à tout autre moment de notre histoire grâce à 7 500 nouveaux emplois dans le secteur privé.

Chaque province a son propre marché du travail, avec des besoins et des possibilités qui lui sont uniques.

Nombre d'apprentis inscrits actifs



Source : Entreprenariat, Formation professionnelle et Commerce Manitoba
Remarque : pour l'exercice clos le 31 mars

Notre faible taux de chômage signifie que les entreprises risquent de plafonner si elles ne peuvent trouver des travailleurs ayant les compétences dont elles ont besoin.

C'est pourquoi nous avons mis l'accent sur le développement des compétences et la formation professionnelle. Par exemple, nos nouveaux programmes d'acquisition de compétences et de soutien au démarrage d'entreprises pour les compagnons aideront les résidents des régions rurales et du Nord à mettre leurs compétences en pratique. Ces programmes s'appuient sur les mesures incitatives présentées dans le Budget 2012 visant à améliorer les crédits d'impôt accordés aux employeurs qui embauchent des apprentis.

Les mesures que nous avons mises en place jusqu'à maintenant pour établir des liens entre la population manitobaine et les emplois fonctionnent bien, mais nous devons poursuivre sur cette lancée.

Dans le Discours du Trône de 2012, notre gouvernement avait fait le pari d'augmenter le nombre de travailleurs de 75 000 d'ici 2020.

C'est un objectif ambitieux mais nous pouvons l'atteindre, et nous le ferons, si tous les secteurs, soit l'industrie, les syndicats, les établissements d'enseignement et le gouvernement, travaillent de concert.

Dans ce but, le premier ministre, Monsieur Selinger, a convoqué en février dernier un sommet des compétences professionnelles afin d'élaborer des priorités stratégiques pour le Manitoba.

Les chefs de file de la communauté qui étaient réunis pour le sommet ont bien accueilli notre ambitieux objectif de création d'emplois. Ils ont fait de nombreuses suggestions utiles.

Je peux annoncer aujourd'hui que, dans le cadre de la première étape, nous avons conclu un partenariat avec WANTED Technologies en vue de concevoir un outil en ligne de pointe qui aidera les chercheurs d'emploi et les employeurs à se trouver mutuellement de façon rapide et efficace.

Nous ne mettrons pas en veilleuse l'avenir économique de notre province en annulant les projets de nouveaux barrages.

L'hydroélectricité est le pétrole du Manitoba. Wuskwatim génère maintenant de l'électricité et de la croissance. Notre gouvernement construira des barrages hydroélectriques parce que c'est ce que veulent les clients. Monsieur le Président, nous ne mettrons pas en veilleuse l'avenir économique de notre province en annulant les projets de nouveaux barrages.

En 2010, il y avait 16 000 Manitobains et Manitobaines de moins qu'en 2000 vivant dans la pauvreté, mais nous avons encore beaucoup à faire pour réduire la pauvreté et appuyer l'inclusion sociale.

Cette année, nous avons demandé aux résidents de la province leurs opinions afin d'aider à guider la mise en œuvre de notre stratégie de réduction de la pauvreté. Tout le monde à bord. On nous a souligné le besoin d'augmenter les ressources pour les gens qui vivent dans la pauvreté et d'accroître le soutien pour les personnes confrontées à des obstacles particuliers en matière d'emploi.

C'est pourquoi nous augmentons de 240 dollars par an la prestation du Programme d'aide au loyer. Nous ferons en sorte qu'il soit plus facile de présenter une demande au Programme d'aide au loyer et nous augmenterons les prestations pour les services de santé et les médicaments sur ordonnance destinées aux bénéficiaires de l'aide à l'emploi et au revenu.

Notre gouvernement s'est également engagé envers l'objectif à long terme d'améliorer et de simplifier les allocations-logement transférables afin de mieux appuyer la transition vers l'indépendance financière.

Nous ne reviendrons jamais à l'époque où le gouvernement du Manitoba avait récupéré la Prestation nationale pour enfants des familles dans le besoin. Monsieur le Président, la réponse du gouvernement précédent à la pauvreté était une ligne téléphonique de dénonciation des bénéficiaires de l'aide sociale.

Monsieur le Président, la vraie solution à la pénurie de logements abordables est d'en construire davantage. Ainsi, nous allons créer des centaines d'unités de logement social de plus au cours des trois prochaines années et nous appuierons la construction de centaines de nouvelles unités locatives abordables.

Ces unités s'ajouteront aux 1 500 logements sociaux et aux 1 500 unités de logement abordable qui sont prévus pour 2014.

De plus, nous mettons en place un nouveau crédit d'impôt qui encouragera encore davantage la construction d'unités locatives.

La meilleure façon d'appuyer les personnes vulnérables du Manitoba est de les aider à trouver un emploi et à participer pleinement à la vie dans leurs collectivités. Cela est avantageux pour tout le monde.

Notre gouvernement a récompensé les personnes qui travaillent en augmentant le salaire minimum chaque année; une politique qui aide surtout les personnes ayant les plus faibles revenus et leurs familles. Cette année, nous allons augmenter le salaire minimum à 10,45 dollars l'heure.

La Province mettra en œuvre une stratégie d'emplois durables qui visera à améliorer la formation professionnelle de personnes faisant face à des obstacles à l'emploi. Les services permettront d'assurer la transition vers une vie active et aideront les employeurs à accroître la durabilité des emplois à long terme.

Les efforts déployés par Hydro-Manitoba pour offrir davantage de possibilités de formation professionnelle dans le Nord ont été couronnés de succès : 42 % des employés locaux sont autochtones ou métis. Forts du succès de cette initiative, nous offrirons de nouvelles possibilités de formation professionnelle et de développement des compétences dans les collectivités du Nord.

Nous aiderons un plus grand nombre de femmes à obtenir un emploi dans un métier spécialisé en leur offrant davantage de possibilités de formation professionnelle et d'apprentissage.

Des universités et des collèges de haut calibre sont essentiels à une économie moderne et florissante.

Nous avons collaboré avec l'Université du Manitoba, l'Université de Winnipeg, l'Université de Brandon, l'Université de Saint-Boniface et le Collège universitaire du Nord pour agrandir et moderniser leurs campus. Ces investissements profitent non seulement aux étudiants, mais aussi aux quartiers avoisinants, et nous travaillons avec ces établissements pour mener à bien ces activités.

Au cours des trois derniers exercices, le financement provincial accordé aux universités a augmenté de 12,5 %. Alors que beaucoup d'autres provinces font des coupures, nous offrirons une augmentation de 2,5 % et un nouvel appui à l'innovation et l'excellence en enseignement dans les établissements postsecondaires.

Nous ferons en sorte que les études universitaires demeurent à la portée de tous en veillant à ce que les hausses des frais de scolarité soient égales au taux d'inflation.

Le Collège Red River, le Collège communautaire Assiniboine et l'École technique et professionnelle verront leur subvention de fonctionnement augmenter de 2 %.

Les étudiants internationaux enrichissent nos universités et notre province. Nous serons la première province au Canada à présenter des mesures législatives afin que l'expérience vécue au Manitoba par ces derniers soit toujours positive et sécuritaire.

Nous aiderons à intégrer dans notre économie des professionnels formés à l'étranger en créant des programmes qui les appuient à mesure qu'ils adaptent leurs compétences et leur formation aux besoins et aux exigences du Manitoba.

Notre gouvernement appuiera une nouvelle initiative d'alimentation locale et durable pour augmenter l'achat d'aliments auprès de producteurs agricoles d'ici, faisant ainsi la promotion du développement économique communautaire en créant des liens avec des agriculteurs de la province de façon que les établissements publics aient accès à davantage d'aliments sains et frais.

RENFORCEMENT DE L'INFRASTRUCTURE DU MANITOBA

Le Budget de 2013 comprend plus de 620 millions de dollars pour les routes et les ponts, notamment pour améliorer les routes suivantes :

- les voies de dépassement de la RPGC n° 10 entre Brandon et Minnedosa;
- la RPGC n° 1 entre Portage-la-Prairie et la RPGC n° 16;
- la RPGC n° 83 au sud de Roblin;
- la RPGC n° 6 au nord du parc provincial des rapides Sasagiu;
- les routes le long de la voie CentrePort Canada;
- l'avenue Victoria à Brandon;
- la RPS n° 373 au nord et au sud de Jenpeg;
- l'échangeur de la RPGC n° 1 sur la route périphérique est.

Ce financement appuiera également les travaux sur la route de la rive est du lac Winnipeg. Nous poursuivrons nos efforts de collaboration avec le gouvernement fédéral et les Premières Nations de Little Grand Rapids et de Pauingassi afin de construire des routes d'accès à ces collectivités.

Nous continuerons aussi plusieurs projets visant à réparer les dommages causés par les inondations, notamment sur les routes et les ponts de la RPGC n° 21 près de Hartney, la RPGC n° 10 qui traverse la rivière Souris, la RPS n° 227 qui traverse le canal de dérivation de la rivière Assiniboine, et la RPS n° 513 à partir de la RPGC n° 6 jusqu'à la rivière Dauphin.

Le financement additionnel pour l'infrastructure vise également des projets entrepris dans plusieurs collectivités, notamment les suivants :

- améliorations apportées au Centre Keystone à Brandon;
- modernisation du complexe central de Churchill;
- mise en œuvre d'un plan pour appuyer le tourisme dans la Première Nation de Hollow Water, la porte d'entrée du site du patrimoine mondial Pimachiowin Aki;
- modernisation des aéroports dans le nord du Manitoba;
- construction d'une installation récréative polyvalente à la Première Nation de Peguis;
- modernisation du Centre de santé mentale de Selkirk.

La stratégie pour les parcs provinciaux, rendue publique récemment, servira de guide pour les investissements dans les parcs au cours des huit prochaines années. Cette année, ces investissements incluront la réparation d'infrastructures endommagées par les inondations dans neuf parcs, notamment les parcs provinciaux de Spruce Woods et de la plage Saint-Ambroise, ainsi que des améliorations dans d'autres parcs de la province.

Pour protéger le lac Winnipeg, nous avons formé un partenariat avec la Ville de Winnipeg pour moderniser le traitement des eaux usées.

L'année dernière, nous avons étendu notre programme Place aux communautés, qui connaît beaucoup de succès, en créant le programme Place aux communautés du Nord. Ce programme fournit des subventions pour des projets récréatifs et communautaires. Cette année, la Province a approuvé 17 subventions pour des projets dans plus d'une douzaine de collectivités du Nord et des Premières Nations.

Notre gouvernement continue de renforcer ses liens avec le Nunavut et des collectivités du Nord dans le contexte de la table ronde régionale HudBay qui aura lieu à la fin du mois.

Pour faire avancer la vision de Churchill comme porte d'entrée de l'Arctique, nous travaillerons de concert avec le gouvernement fédéral pour planifier la création d'une route d'hiver entre Churchill et Rankin Inlet.

ENVIRONNEMENT

L'obtention de la désignation de site du patrimoine mondial de l'UNESCO pour la plus grande zone protégée de forêt boréale en Amérique du Nord contribuera à prévenir la pollution de la source d'eau la plus propre du lac Winnipeg.

La Province continue de mettre en œuvre Vert l'avenir, le Plan écologique du Manitoba. Afin de soutenir davantage la santé du lac Winnipeg, le gouvernement financera des programmes novateurs. Par exemple, des quenouilles seront récoltées pour la production de bioénergie, une activité qui permettra d'éliminer du phosphore de nos cours d'eau.

La Province fournit un financement important pour le nettoyage environnemental de l'ancien site industriel de Dominion Bridge à Winnipeg. Nous poursuivrons également la remise en état d'un certain nombre de sites contaminés et de mines abandonnées dans l'ensemble du Manitoba.

Dans le Budget de 2013, la Province investit 3,2 millions de dollars dans la production d'énergie propre et les technologies écologiques émergentes comme l'infrastructure géothermique et celle requise pour charger les véhicules électriques, ainsi que dans la création d'emplois verts et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Nous continuerons à utiliser les recettes de la taxe provinciale sur les émissions provenant du charbon afin d'aider les utilisateurs de charbon à faire la transition vers l'utilisation de biomasse cultivée localement comme source d'énergie.

L'industrie du transport du Manitoba s'accroît. En plus de créer des emplois et d'appuyer de nouvelles possibilités commerciales, elle applique des techniques novatrices pour la protection de l'environnement. Au cours de l'année à venir, le Manitoba collaborera avec les producteurs d'énergie et les intervenants du secteur des transports afin d'appuyer une croissance durable et l'adoption de carburants plus écologiques.

SERVICES DE PREMIÈRE LIGNE

Le dernier gouvernement provincial à avoir fait face à une telle incertitude économique a réagi en réduisant le nombre de places à la Faculté de médecine, en fermant des hôpitaux, en congédiant des infirmières et en réduisant les investissements en immobilisations.

Monsieur le Président, rien n'est plus important que la santé de nos familles. Nous continuerons à investir dans l'amélioration du système de santé pour la population manitobaine.

Le Budget de 2013 comprend des investissements qui permettront aux Manitobains et Manitobaines d'accéder encore plus facilement à des soins de qualité.

Au cours de l'exercice, la Province investira des fonds dans plusieurs initiatives pour que chaque membre de la population manitobaine ait accès à un médecin de famille d'ici 2015, et également pour appuyer :

- des équipes de fournisseurs de soins en vue d'améliorer la coordination des services;

- l'ouverture de nouvelles cliniques dans toute la province;
- de nouveaux outils permettant aux Manitobains et Manitobaines de trouver un médecin de famille plus facilement.

Les délais d'attente ont été réduits pour de nombreux services, et des investissements ciblés seront destinés au soutien des patients atteints du cancer. Dans toute la province, de nouveaux centres de traitement du cancer permettront d'accélérer le parcours des patients, en limitant à moins de 60 jours le délai entre le moment où l'on soupçonne un cancer et celui où l'on pose un diagnostic et entreprend un traitement.

Rien n'est plus important que la santé de nos familles. Nous continuerons à investir dans l'amélioration du système de santé pour la population manitobaine.

Le Budget comprend également l'élargissement du programme de services d'urgence en hélicoptère STARS, services qui seront désormais offerts 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

Les patients manitobains bénéficient déjà d'initiatives fructueuses visant à former et à recruter un plus grand nombre de médecins, d'infirmières, d'infirmières praticiennes, de travailleurs paramédicaux, de technologues et d'autres fournisseurs de soins de santé de première ligne. Ce budget prévoit le financement de plusieurs nouveaux programmes en vue de former et de garder en poste plus de professionnels de la santé.

Le Manitoba est reconnu comme un chef de file dans le domaine de la prestation de services aux aînés, notamment des soins à domicile, un secteur des soins de santé clé sur lequel nous continuons à concentrer nos investissements. Le Budget de 2013 accorde des fonds pour offrir plus de places dans les foyers de soins

personnels et davantage de soutiens aux aînés afin qu'ils puissent vivre de manière indépendante.

La prévention demeure un élément important de notre stratégie relative aux soins de santé. Un financement plus important permettra d'élargir la Stratégie antitabac du Manitoba et d'appuyer les initiatives de désaccoutumance au tabac.

Les personnes vulnérables de la province bénéficient de services de qualité dans les domaines de la santé mentale et de la lutte contre les dépendances. La Société manitobaine des alcools et des loteries s'engage à allouer 2 % de son bénéfice net à des programmes encourageant la responsabilité en matière de pratique du jeu et de consommation d'alcool.

Il est important de donner aux enfants un bon départ dans la vie, afin de les aider à réaliser leur plein potentiel. Au cours de l'exercice, nous augmenterons le financement des écoles du Manitoba de 27,2 millions de dollars, soit une hausse de 2,3 %, et ce, pour mieux soutenir les élèves et leur fournir l'encadrement dont ils ont besoin. Une aide supplémentaire de 4 millions de dollars est accordée dans le présent exercice, afin de réduire la taille des classes de la maternelle à la 3^e année.

Nos investissements portent leurs fruits. Monsieur le Président, nous avons annoncé hier que le taux d'obtention du diplôme dans nos écoles secondaires a atteint maintenant 84,1 %, ce qui représente une hausse de plus de 18 % par rapport à 2002. Tous les enfants du Manitoba méritent de recevoir le même enseignement de qualité, qu'ils résident à Rossmere, à Rossburn ou à Roseau River. Nous nous engageons à travailler en collaboration avec les Premières Nations et le gouvernement fédéral sur un nouveau modèle visant à améliorer les écoles des réserves et à en bâtir de nouvelles.

Le Budget de 2013 fournit également de l'aide et des ressources aux parents, aux enseignants et aux élèves afin de lutter contre l'intimidation et de veiller à ce que tous les enfants se sentent en sécurité à l'école.

Nous croyons qu'il est important d'investir dans les enfants dès le départ, des soins prénatals jusqu'aux services aux enfants plus âgés et aux adolescents.

Nous savons que l'accès à des services de garde d'enfants de grande qualité est essentiel à une économie croissante et à une main-d'œuvre dynamique. Nous financerons de nouvelles places de garderie et la création de garderies, y compris le Coin magique à Sainte-Agathe, ce qui permettra aux parents, et particulièrement aux femmes, de trouver et de conserver un emploi stable et enrichissant. De plus, notre gouvernement collaborera avec les parents afin d'appuyer les efforts de recrutement et de maintien en poste des travailleurs des services à l'enfance dont on a tant besoin.

Le Réseau parascolaire Manitoba, lancé tout récemment, réunit des organismes communautaires en vue de proposer des activités et des programmes parascolaires plus structurés.

De nombreux chefs d'entreprise et dirigeants communautaires ont adopté un rôle de mentor et nous reconnaissons leurs contributions exceptionnelles en créant un nouveau prix du premier ministre aux mentors.

Le Budget de 2013 prévoit une aide supplémentaire d'un demi-million de dollars pour appuyer la nouvelle stratégie du Manitoba contre la violence conjugale. Ce financement permettra d'aider les refuges pour les femmes à recruter des employées qualifiées et à les garder en poste, et d'élargir des programmes novateurs de prévention, tel notre partenariat « Brisez le silence qui entoure la violence envers les femmes » avec les Blue Bombers de Winnipeg.

Nous augmentons également le financement à la mise en œuvre de la Stratégie manitobaine de lutte contre l'exploitation sexuelle, ainsi que le soutien au Native Women's Transition Centre.

Au cours de l'exercice, des fonds seront consacrés au recrutement d'un plus grand nombre d'agents de police et de cadets, et de nouveaux procureurs et d'employés de soutien, en vue d'accroître la sécurité publique.

De nouvelles mesures visant à améliorer la sécurité routière et à lutter contre l'imprudence au volant seront aussi présentées.

Nous réduirons les subventions publiques allouées aux courses de chevaux et nous orienterons les ressources vers des services prioritaires par des modifications à la *Loi sur les prélèvements sur les mises de pari mutuel* et à l'accord d'exploitation de site du Manitoba Jockey Club concernant les appareils de loterie vidéo.

CONCLUSION

Monsieur le Président, le Manitoba a fait beaucoup de progrès au cours de la dernière décennie, de l'amélioration des hôpitaux et des centres de soins de santé à l'ouverture de nouvelles écoles et de nouveaux campus, en passant par des attractions de qualité internationale telles que le Centre MTS, le nouveau stade Investors Group et le Musée canadien des droits de la personne.

Le Budget 2013 nous prépare pour la décennie à venir.

Même si l'économie du Manitoba demeure stable, il y a certains risques à l'horizon. La reprise économique mondiale reste incertaine, et les inondations majeures sont de plus en plus fréquentes.

Notre budget rejette des coupures de services imprudentes et à courte vue. Notre gouvernement préfère bâtir de façon responsable et investir de manière réfléchie afin de protéger les Manitobains et Manitobaines contre les inondations et l'incertitude économique.

Il s'agit d'un budget de croissance. Au moment où certains gouvernements risquent d'interrompre la croissance économique, nous choisissons d'investir dans la population et les collectivités. Notre approche crée des emplois, offre à plus de Manitobains et Manitobaines une formation qui les aidera à réussir, et appuie les familles et les collectivités saines.

En mettant l'accent sur les priorités des familles, le Budget 2013 oriente le Manitoba vers un avenir encore plus prospère et prometteur.